

Image not found or type unknown



Compte bancaire joint lors der la succession

Par rsl, le **07/04/2016** à **05:09**

bonjour!

Que fera un notaire lors de la succession en ce qui concerne un compte bancaire joint père/fils1/fils2 alors qu'il a 10 autres enfants. Les 12 enfants ont plus de 18 ans.

cordialement

nb:c'est un compte CCP d'un montant de + de 10000 euros et il est veuf